



Arbeitsgemeinschaft  
Tabakprävention Schweiz

Association suisse pour  
la prévention du tabagisme

Associazione svizzera per  
la prevenzione del tabagismo

Communiqué de presse

Berne, 6 février 2024

## Avertissements de santé sur les paquets de cigarettes: la Suisse est en retard

Les messages de prévention figurant sur les emballages des produits à base de tabac vendus en Suisse sont trop petits et datés, selon un nouveau rapport de la Société canadienne du cancer. Elle a placé le pays en 86e place de son classement.

La Suisse a introduit des avertissements de santé assortis de photos sur ses paquets de cigarettes en 2010, neuf ans à peine après le Canada, qui a fait office de pionnier. Mais ces messages de prévention, qui doivent orner l'avant et l'arrière de l'emballage, sont trop petits, selon la Société canadienne du cancer, qui vient de publier un rapport sur le sujet. Ils ne couvrent que 56% en moyenne de la surface du paquet. À titre de comparaison, il s'agit de 65 % dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, avec un avertissement accompagné d'une photo à la fois sur le devant et sur le dos. En outre, certains pays de l'UE ont introduit des emballages neutres.

### Messages obsolètes

Les avertissements sont également datés. «La Suisse possède certes trois sets de 14 messages qu'elle intervertit tous les 24 mois, mais leur contenu n'a pas changé depuis 2010», note Rob Cunningham, un expert à la Société canadienne du cancer. Quant aux photos, elles manquent d'efficacité. «Elles ne figurent qu'à l'arrière du paquet, ce qui les rend moins visibles, et elles évitent de montrer des thématiques réellement dérangeantes», relève Luciano Ruggia, directeur de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme.

Ces manquements ont valu à la Suisse d'être classée en 86e position sur 211, juste devant le Cambodge et le Ghana, par la Société canadienne du cancer.

## Emballages de Snus illégaux

Au total, 138 pays couvrant 66,5% de la population mondiale, ont introduit des avertissements de santé accompagnés de photos montrant les méfaits de la fumée, contre 134 en 2021 et 117 en 2018, précise le rapport.

A contrario, en Suisse, certains produits à base de tabac, comme le Snus, ne comprennent qu'un petit avertissement de santé sur la face postérieure de l'emballage. Cela contredit l'Ordonnance sur le Tabac, qui exige un message de prévention couvrant au moins 35% de l'avant et 50% de l'arrière, ainsi que la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, que la Suisse a signée mais pas ratifiée.

## Paquets neutres dans 11 pays européens

Dans son rapport, la Société canadienne du cancer évoque également les emballages neutres, sur lesquels le nom de la marque de cigarettes n'apparaît qu'en petit dans une police de caractère uniforme de couleur discrète. Cette pratique a été adoptée par 11 pays européens.

L'objectif est d'éviter que l'industrie du tabac «ne se serve de ses paquets comme d'un outil promotionnel, de minimiser l'attrait des produits à base de tabac et d'accroître l'efficacité des avertissements de santé», indique Rob Cunningham. Ces éléments ont un impact positif sur la baisse de la consommation de tabac, «notamment chez les jeunes qui sont particulièrement susceptibles aux stratégies promotionnelles de l'industrie du tabac», précise-t-il.



*Comparaison : Paquet attrayant avec le graphisme de la marque, en Suisse (à gauche) et paquets neutres au Royaume-Uni (à droite).*

## Avertissements sur chaque cigarette

A partir du 31 juillet 2024, le Canada innovera à nouveau en obligeant l'industrie du tabac à imprimer un avertissement sur chaque cigarette individuelle. Parmi les messages évoqués figurent «Du poison dans chaque bouffée», «La cigarette endommage vos organes» ou «La cigarette cause l'impotence».

Face à ces progrès, la Suisse est en décalage. «Le pays a pris du retard dans la lutte contre le tabac et n'a pas encore adopté les emballages neutres», note Luciano Ruggia. «L'industrie du tabac, qui est particulièrement bien implantée en Suisse, s'y oppose fermement et a pour l'heure obtenu gain de cause.»

Lien vers le rapport : [Mises en garde sanitaires sur les paquets de cigarettes](#)

Pour toute question, veuillez vous adresser à Luciano Ruggia, [luciano.ruggia@at-schweiz.ch](mailto:luciano.ruggia@at-schweiz.ch) /  
031 599 10 21